

BOURSES DE FIN D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANT.E.S DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT

CONCOURS : printemps 2026
Date limite: 10 avril 2026

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) annonce l'ouverture d'un concours pour l'attribution de bourses pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat en **fin de parcours universitaire**.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce programme vise à soutenir les étudiant.e.s qui sont à achever leur maîtrise ou leur doctorat. Plus spécifiquement, le soutien financier offert devrait permettre à l'étudiant.e de terminer la rédaction de son mémoire de maîtrise ou de sa thèse de doctorat dans l'année suivant l'obtention de la bourse.

- Des bourses de 1500\$ ou de 2500\$ seront accordées pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat, respectivement.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Produire un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat (les essais pourraient être considérés sous certaines conditions, notamment le fait de reposer sur une démarche de recherche empirique et de pouvoir mener à une publication) sous la direction d'un chercheur.e qui est **membre régulier** de l'IUJD ([chercheur.e d'établissement ou universitaire](#)); ou sous la co-direction d'un.e chercheur.e d'établissement de l'IUJD;
- Être membre étudiant de l'IUJD, en complétant ce [court formulaire](#).
- S'inscrire dans la [programmation scientifique](#) de l'IUJD;
- Ne pas avoir déjà reçu de bourse de fin d'études par l'IUJD pour ce mémoire ou cette thèse;
- Avoir un statut d'étudiant.e « en rédaction » dans une université québécoise au moment de la demande.

* Le fait d'avoir obtenu une bourse d'études de la part d'un grand organisme subventionnaire (p. ex. : CRSH, FRQ) ne constitue pas un critère d'exclusion des candidatures dans le cadre de ce concours. Toutefois, à dossiers égaux, les personnes étudiantes n'ayant pas obtenu de bourse d'étude seront priorisées.

PROCESSUS D'ATTRIBUTION

La bourse sera divisée et remise en deux temps :

- Un premier montant correspondant à la moitié de la bourse sera versé lors de l'attribution de celle-ci;
- La seconde moitié du montant restant sera versé lors du dépôt du mémoire de maîtrise ou de la thèse de doctorat; ce versement sera conditionnel au respect de l'échéance de la bourse (un an).

ENGAGEMENTS

Le ou la récipiendaire s'engage à :

- Déposer le mémoire de maîtrise ou la thèse de doctorat au plus tard un an après l'obtention de la bourse (dépôt initial au plus tard la dernière journée de la session d'hiver 2027);
- Au dépôt du mémoire ou de la thèse, fournir le résumé à l'IUJD;
- Contribuer à la diffusion et au transfert des connaissances pour l'IUJD (p. ex. : conférence-midi, bulletin synthèse ou autre);
- Mentionner le soutien financier octroyé par l'IUJD dans toute publication, communication ou produits découlant du projet;
- Remettre une copie des publications, communications ou produits découlant du projet à l'IUJD.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE

Les personnes intéressées doivent :

- Compléter le formulaire de demande de bourses de fin d'études pour les étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat, en cliquant sur le lien suivant : [FORMULAIRE](#)

**** Dans ce formulaire, vous devez déposer les fichiers suivants:**

- 1) Le résumé du mémoire ou de la thèse (2 pages maximum, **en respectant les règles de mise en page**), en mentionnant:
 - Titre du mémoire ou de la thèse;
 - Objectifs;
 - Cadre théorique;
 - Cadre méthodologique (type de devis : qualitatif, quantitatif ou mixte);
 - Taille de l'échantillon et analyses;
 - Ce qui a été réalisé jusqu'à présent et ce qui reste à faire;
 - Liens avec la programmation scientifique de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté;
 - Retombées pour la pratique;
 - Vos motivations à déposer votre candidature pour cette bourse.

Règles de mise en page :

- Utilisez des feuilles de 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- Rédigez le document à interligne simple, avec un maximum de six lignes par pouce;
- Le texte doit être présenté en utilisant la police Times New Roman et la taille des caractères doit être de 12 points;
- Les polices de caractères à chasse étroite ne sont pas permises;
- Le texte doit être en noir;
- Toutes les marges doivent être réglées à au moins ¾ po (1,87 cm);
- Ne créez pas d'hyperliens ou de signets dans votre document.

2) Un échéancier détaillé du travail qui sera réalisé au cours de la prochaine année (1 page maximum, **en respectant les règles de mise en page**);

3) Une copie du relevé de notes le plus récent;

4) Un CV au format de votre choix.

Les candidat.e.s recevront un courriel les informant de la décision du comité d'évaluation dans les semaines suivant la date limite du concours.